



## AVIS

Il est porté à la connaissance du public, que la société CEPAL S.A. a présenté à la Ministre de l'Environnement une demande d'autorisation relative à la modification de l'arrêté 1/17/0458.

Mersch, le 9 août 2019

~~pour~~ le secrétaire, le bourgmestre,

25.08.2019